

Études générales, francophonie européenne,
français du Maghreb, de l'Afrique subsaharienne,
du Canada et des Amériques créoles

Michaël ABECASSIS, Laure AYOSSO, Élodie VIALLETON (dir.),
Le français parlé au XXI^e siècle: normes et variations géographiques et sociales, vol. 1, Paris, L'Harmattan ("Espaces Discursifs"), 2007, 274 pp.

Organisé en deux volumes, cet ouvrage présente les textes des communications présentées au colloque qui a eu lieu à Oxford en juin 2005 et se propose de rendre compte, dans son ensemble, de la diversité et de la complexité de la langue orale, étudiée dans ses variations diaphasiques, diastratiques et diatopiques, en tenant compte aussi des représentations du français parlé dans la production littéraire et les médias, du rapport avec la norme, des questions liées à la didactique du français.

Le premier volume inclut une ample section consacrée aux variétés géographiques d'outre-mer, dont je rends compte dans cette fiche de lecture. La série d'articles concernant la francophonie américaine s'ouvre par un essai d'Albert VALDMAN sur "Variation et élaboration de normes pour la revitalisation des français endogènes en Amérique du Nord hors Québec" (pp. 59-82) où le linguiste, après avoir décrit les phénomènes linguistiques qui caractérisent les variétés vernaculaires de français parlées dans ce contexte géographique, s'intéresse plus particulièrement au français cadien, dans le cadre du développement d'une norme pour l'enseignement de cette variété et pour son emploi dans les textes littéraires; à ce propos, il tient à souligner qu'"il n'est pas réaliste d'élaborer [...] une norme qui ne se rangerait pas sous le toit du FR [français de référence] et qui n'adopterait pas l'orthographe conventionnelle" (p. 78). Chantal BOUCHARD décrit dans la contribution suivante les caractéristiques du "français parlé au Québec au XXI^e siècle" (pp. 83-87): face à une tendance générale à se rap-

procher du français normatif – par effet de la francisation de l'espace public québécois, de l'influence des médias et des contacts avec les francophones non Québécois – de nouveaux écarts se produisent par rapport au français de France, en particulier pour le recours de plus en plus fréquent à des emprunts sémantiques à l'anglais et aux créations néologiques; par ailleurs, certains traits de prononciation tendent à prendre une valeur identitaire positive et à se maintenir dans l'usage oral. BOUCHARD en conclut qu'“il existe maintenant une variété de français distinctement québécoise, dont l'usage est socialement valorisé” (p. 86). Robert W. RYAN s'intéresse au “système sonore d'un parler acadien de l'Île-du-Prince-Édouard (Canada) face aux normes acadienne et québécoise” (pp. 109-125); il décrit en particulier les traits vocaliques typiques de la région dite ‘Évangéline’ et les transformations relevées chez quatre jeunes Acadiens, sous l'influence des normes exogènes (acadienne, québécoise, hexagonale). Andrea WILLIAMS adresse son attention à l'île de Terre-Neuve dans une étude où il passe d'abord en revue les descriptions phonologiques de cette variété de français proposées dans la littérature scientifique, pour passer ensuite à une analyse acoustique du seul système vocalique, qui lui permet d'établir que “le caractère du français TN [terre-neuvien] semble s'opposer à ceux du FS [français standard], du FQ [français québécois] et du FA [français acadien] autant par la durée que par les mesures formantiques” (“Le français terre-neuvien, une variété de français orale: étude phonétique du système vocalique”, pp. 127-143: p. 140).

Une autre section réunit trois études concernant l'Afrique et La Réunion, dans la première desquelles Diane BAGOUENDI-BAGÈRE présente une “Lecture des représentations du français parlé au Gabon: le cas des néo-francophones” (pp. 147-163). L'auteur analyse les discours épilinguistiques d'un groupe de lycéens librevillois qui emploient exclusivement le français, afin d'observer si la nouvelle génération de locuteurs francophones se construit des représentations différentes de celles de leurs parents et grands-parents qui avaient appris le français comme seconde ou troisième langue, n'ayant pas bénéficié de la scolarisation massive mise en place dans les années 1970-1980; le portrait linguistique des jeunes Gabonais qui en résulte met en évidence le “conflit opposant les racines du peuple gabonais et la modernité” (p. 161), étant donné que le français n'est plus perçu “seulement comme une langue exerçant des fonctions spécifiques. C'est une langue qui couvre actuellement des valeurs de mode de vie, de qualité de vie indissociable d'un pays en développement” (*Ibid.*). Dans l'étude suivante, également consacrée au Gabon, Magali ITALIA s'occupe des “Restructurations du français parlé en contexte africain” (pp. 165-177) en s'appuyant sur des corpus de français parlé enregistrés dans les centres urbains gabonais, où le français tend à se vernaculariser et à devenir langue première. En prenant en considération les mécanismes d'inscription du discours rapporté et le recours aux ‘structures sérielles’ (séquences de plusieurs verbes en relation avec le même sujet), elle décrit quelques carac-

téristiques morphosyntaxiques du français au Gabon qui “semblent partagées par tous et peuvent alors être considérées comme des ‘normes endogènes’” (p. 175). Dans la dernière contribution concernant le domaine francophone, Gudrun LEDEGEN s’attache à “L’interrogative indirecte *in situ* à la Réunion: *elle connaît elle veut quoi* [elle sait ce qu’elle veut]” (pp. 179-201), une structure très fréquente dans l’usage parlé des jeunes réunionnais dont on étudie ici les verbes introducteurs, la nature du syntagme interrogatif et des prédicats, dans le but d’en cerner l’origine, tâche qui s’avère cependant difficile puisque l’hypothèse de l’influence du créole et celle de l’évolution du français semblent également possibles.

Cristina BRANCAGLION

Michel BERRÉ et Osman SENEMOGLU (dir.), “Le français langue des ‘élites’ dans le bassin méditerranéen et les pays balkaniques (XVIII^e siècle – moitié du XX^e siècle)”, *Documents pour l’Histoire du Français Langue Étrangère ou Seconde*, n. 38-39, juin-décembre 2007

Ce volume contient les Actes d’un colloque organisé par la SIHFLES à Istanbul en novembre 2006; son intérêt réside, au-delà du contenu des contributions individuelles, dans l’approche nécessairement interdisciplinaire et culturelle au sens le plus large: sont en effet pris en compte les aspects sociologiques de la diffusion du français dans l’aire envisagée, mais aussi religieux, historiques, diplomatiques et bien entendu institutionnels pour ce qui concerne le monde de l’école et de l’enseignement.

L’ensemble est organisé en quatre parties. La première, “Tendances”, comprend les interventions de Patrick CABANEL (qui souligne le rôle essentiel de certains groupes religieux pour la diffusion du français au cours de l’histoire, pp. 17-32), Henri BESSE (qui recherche dans le *Dictionnaire de Pédagogie et d’Instruction primaire* de Ferdinand BUISSON, 1876-1887 (1^e éd. et 1911 II^e éd.), les traces de la connaissance du français dans les ex-territoires de l’Empire ottoman, pp. 33-55), Ekrem AKSOY (qui s’interroge sur les causes de l’introduction puis du déclin de la langue française en Turquie du XVIII^e siècle à nos jours, pp. 57-66), de Jacques THOBIE enfin (dont l’enquête porte sur les raisons économiques et politiques qui expliquent l’implantation en Turquie d’établissements scolaires français au tout début du XX^e siècle, pp. 67-85).

Un deuxième groupe d’articles est mis sous le signe “Lieux”: l’accent porte alors sur l’enseignement du français en Turquie au tournant du XX^e siècle (Hélène BAYARD ÇAN et Marie ABAK, pp. 89-105), à Jérusalem dans l’entre-deux-guerres (Karène SANCHEZ SUMMERER, pp. 107-129), en Égypte de la fin du XVIII^e au XX^e

siècle (Amr Helmy IBRAHIM, pp. 131-147), dans la Bulgarie des XIX^e et XX^e siècles (Raia ZAIMOVA, pp. 149-156).

L'intitulé "Figures" regroupe quatre autres communications, qui s'attachent à des cas d'espèces: le témoignage d'un professeur de français en Turquie à la fin du XIX^e siècle (Gülser ÇETIN, pp. 159-168), l'intelligentsia féminine turque de la même époque, pour laquelle la connaissance du français ouvrait les portes de la culture européenne (Nurmelek DEMIR, pp. 169-182), le cas des interprètes et traducteurs officiels attachés à la Sublime Porte entre 1839 et 1878 (Suna TIMUR AGILDERE, pp. 183-191), le rôle du français dans le mouvement de traduction qui a caractérisé les années 1940 (Hanife GÜVEN, pp. 193-211).

La dernière section ("Usages") est entièrement centrée sur la Turquie: Arzu ETENSEL ILDEM étudie l'emploi du français dans la correspondance diplomatique entre la Sublime Porte et la légation ottomane de La Haye (XIX^e et XX^e siècles, pp. 215-239), Tanju INAL et Mümtaz KAYA s'interrogent sur l'usage du français dans la revue *Turquie Kémaliste* (1934-1948, pp. 241-257), Füsün ATASEVEN, Emine Bogenç DEMIREL, Elif ERTAN, soulignent l'influence de la culture française dans l'émergence d'un humour écrit turc vers la fin du XIX^e siècle (pp. 259-272), Danielle OMER s'attache à un auteur de manuels scolaires de la même période (pp. 273-285), Raymond RENARD étudie le remplacement de la langue judéo-espagnole par le français auprès des élites juives engagées dans le monde des affaires (fin du XIX^e siècle, pp. 287-298).

Maria COLOMBO TIMELLI

Marie-Louise MOREAU (dir.), "Les accents dans la francophonie. Une enquête internationale", *Français & Société*, n. 16, 2007 [2008]

Comme le précise Jean-Marie KLINKENBERG dans sa "Préface" (pp. 3-4), la recherche présentée dans ce volume repose sur une conception de la francophonie envisagée comme "une réalité sociologique et relationnelle" (p. 3) qui semble correspondre à un univers hypercentralisé dans lequel chaque communauté occupe une position périphérique. En effet, les discours épilinguistiques des francophones hors hexagone (cf. ch. 1, "Introduction", pp. 5-16) témoignent d'une conception hiérarchique des variétés de français, d'après laquelle le bon usage se situe en dehors des communautés périphériques et s'identifie au français pratiqué en France ou plus particulièrement à Paris. D'autre part, les enquêtes menées dans différents pays francophones depuis 1990 montrent que ces propos traduisent des stéréotypes culturels sur la langue qui ne guident pas nécessairement les usages concrets des locuteurs réels. Cette enquête revient donc sur la question afin de dé-

terminer, à partir des appréciations des usages réels, les critères d'évaluation et les mécanismes de reconnaissance des différentes variétés francophones.

Le chapitre "Méthodologie" (pp. 17-22) décrit le dispositif mis en place pour réaliser cette recherche, et notamment pour produire les 40 enregistrements de sujets francophones (représentatifs de quatre pays du Nord – Belgique, France, Québec, Suisse – et de deux pays du Sud – Tunisie et Sénégal) qui ont été soumis à 970 auditeurs des 6 pays (étudiants universitaires et élèves de l'enseignement professionnel), lesquels étaient tenus à répondre à une série de questions visant à évaluer la qualité, le prestige et l'appartenance nationale des variétés de français entendues. Les résultats de l'enquête sont précisés et discutés dans les deux chapitres qui suivent.

Le chapitre 3 est consacré aux considérations concernant "La hiérarchie normative des variétés de français" (pp. 23-43). Les auteurs tiennent surtout à mettre en évidence une tendance générale: "pour l'essentiel, qu'ils soient étudiants universitaires ou élèves du professionnel, qu'ils soient des filles ou des garçons, les auditeurs, dans chacune des six communautés, partagent un même ensemble d'attitudes par rapport aux variétés en cours dans la francophonie" (p. 43). On constate, par exemple, que le critère social est toujours privilégié quand il s'agit d'apprécier la langue, et que les mieux évalués sont toujours les locuteurs ayant reçu une formation longue (cf. p. 41). Quant à la question de la hiérarchisation des variétés, cette enquête semble la contredire: "chaque groupe national ordonne les variétés selon un ordre qui lui est propre, sans qu'une seule et même variété géographique l'emporte sur les autres. On constate bien plutôt que les évaluations fédèrent les usages des socioculturellement dominants – les européens tout particulièrement –, mais à catégorie socioculturelle égale, les locuteurs de France ne sont pas systématiquement mieux évalués que les autres. Autrement dit, les données recueillies ici confirment l'hypothèse présentée dans l'introduction. Si, dans leur discours sur la langue, bien des francophones identifient norme et français de France, tout ici indique qu'il s'agit d'une erreur de perspective: dans l'expérience concrète, où les individus sont confrontés à des productions effectives, la norme, dans la francophonie, a des ancrages géographiques pluriels" (p. 41). Les auteurs invitent donc à nuancer les conclusions formulées en 2005 par Bernhard PÖLL qui, tout en admettant une pluralisation des normes de référence, ne met pas en question l'hégémonie traditionnelle du français de France¹.

Le dernier chapitre, "À votre accent, je devine que vous êtes Français". L'identification nationale dans la francophonie" (pp. 44-56), présente les résultats concernant la perception des identités nationales des locuteurs, appréciée à partir de leur accent. Dans cette perspective, il résulte que le français de France exerce une attraction prototypique: "tous les groupes d'auditeurs, qu'ils proviennent des États du Nord ou de pays du Sud [...] ont perçu les Français comme les plus représentatifs de la catégorie 'fran-

¹ Cf. notre présentation de ce volume (*Le français langue pluricentrique? Études sur la variation diatopique d'une langue standard*, Frankfurt am Main, Peter Lang) dans *Pontil/Ponts*, n. 7/2007, pp. 123-124.

cophones' et les plus 'associables' à la langue française" (p. 54). Au-delà de cette donnée, les catégories de locuteurs les plus facilement reconnues sont celles des Québécois et des Sénégalais. Par rapport à la capacité d'identification des usages linguistiques, les réponses des auditeurs francophones "illustrent que la connaissance des variétés du français est relativement bonne dans la francophonie" (p. 55), même si les natifs (auditeurs belges, suisses, français et québécois) s'avèrent plus habiles dans l'identification que les non-natifs (auditeurs sénégalais et tunisiens).

Dans le bilan final ("Conclusions", pp. 57-60), tout en soulignant le fait qu'il n'y a pas, "dans la francophonie, une variété de référence unique" (p. 59), on synthétise les différences que cette enquête laisse observer, parmi lesquelles la plus remarquable concerne la situation sociolinguistique québécoise: "tout se passe comme si les variétés québécoises étaient dotées d'une identité plus consistante, évaluée positivement à l'intérieur comme à l'extérieur du Québec" (p. 60); du point de vue interne, les différentes appréciations des usages populaires du français au Québec (évalués favorablement par les élèves du professionnels mais négativement par les universitaires) laissent toutefois apparaître une situation de conflit dont il faudra tenir compte dans l'élaboration d'une politique linguistique locale.

Cristina BRANCAGLION

Fanny FORSBERG, *Le langage préfabriqué. Formes, fonctions et fréquences en français parlé L2 et L1*, Bern, Peter Lang, 2008, 293 pp.

Les séquences préfabriquées (SP) sont caractérisées par la récurrence et la non-application de règles grammaticales et lexicales. Il s'agit de 'restrictions combinatoires' très fréquentes dans toute pratique langagière qui ne posent pas de problèmes aux locuteurs natifs, mais qui constituent un obstacle dans l'apprentissage d'une langue étrangère. L'intérêt pour ce phénomène s'est développé surtout parmi les linguistes anglo-saxons, tandis que dans le domaine francophone le nombre de recherches demeure restreint. Ce volume de Fanny FORSBERG, version remaniée de sa thèse de doctorat, constitue donc la première étude générale sur les SP en linguistique acquisitionnelle française. L'objet de son travail est "d'examiner comment l'usage du langage préfabriqué [...] se développe au cours de l'acquisition du français L2 et en quoi il se distingue de l'usage qu'en font les locuteurs natifs" ("Introduction", p. 10). L'enquête a été menée sur la production orale de quatre groupes d'apprenants suédophones (du niveau débutant jusqu'au niveau très avancé) et sur deux groupes de locuteurs natifs (étudiants Erasmus français en Suède et Français vivant à

Paris). Les “questions de recherche” (p. 23) qui sont à la base de ce travail concernent le rôle et la proportion des SP dans l’usage L1 et L2 du français parlé, la distribution par catégories dans les différents groupes, les variations individuelles dans l’usage des SP (trouve-t-on des différences entre apprenants de différents niveaux?), la possibilité de parvenir à une maîtrise native dans ce domaine et, enfin, les facteurs qui permettraient d’expliquer l’acquisition de ces séquences.

L’étude peut être divisée en trois parties: la première fait le point sur les études antérieures et sur quelques notions de base (“Les séquences préfabriquées dans la linguistique générale et acquisitionnelle”, pp. 25-41; “Modèles psycholinguistiques explicatifs”, pp. 43-52; “Les séquences préfabriquées en acquisition L2: études antérieures”, pp. 53-73; “Le rôle des différences individuelles et socioculturelles dans l’acquisition des séquences préfabriquées”, pp. 75-77; “Les limites acquisitionnelles: la notion de locuteur natif / quasi-natif dans la recherche acquisitionnelle”, pp. 79-85); la deuxième contient l’exposition de la méthode suivie pour l’identification et la catégorisation des SP: lexicales, grammaticales, discursives, situationnelles et idiosyncrasiques intérimaires, formes déviantes des autres catégories (“Les séquences préfabriquées en français parlé L2 et L1: modèle d’analyse et méthode”, pp. 87-127); la dernière section constitue la partie empirique et présente deux analyses séparées (“Première analyse: proposition d’un continuum acquisitionnel des SP en milieu guidé et semi-guidé”, pp. 129-191; “Deuxième analyse: apprenants très avancés et locuteurs natifs en milieu naturel”, pp. 193-250) dont les résultats sont mis en relation dans le chapitre conclusif: “Bilan et perspectives: mise en rapport des deux analyses” (pp. 251-270). Ces résultats confirment en grande partie les hypothèses formulées préalablement par l’auteur (pp. 126-127): l’analyse des données a d’abord mis en évidence le rôle considérable des SP dans l’acquisition et l’usage du français parlé; en outre, elle a montré que “le taux de langage préfabriqué augmente au cours de l’acquisition” (p. 253), le facteur de la variation individuelle étant déterminant surtout parmi les débutants. Si la catégorie qui pose plus de problèmes aux apprenants L2 est celle des SP lexicales (seulement à un niveau très avancé la production est équivalente à celle des locuteurs natifs), la catégorie dominante dans tous les groupes s’avère être celle des SP discursives, utilisées souvent en tant que stratégie compensatoire par les locuteurs L2; c’est au sein de ces séquences que les différences entre locuteurs natifs et non-natifs se manifestent le plus nettement. Pour terminer, FORSBERG s’interroge “sur les facteurs qui peuvent expliquer ce parcours acquisitionnel” (p. 261). Un de ces facteurs est le degré de figement: en effet, les séquences les plus figées et celles non analysées sont acquises plus facilement, tandis que l’acquisition des SP lexicales, présentant moins de restrictions, est plus difficile. La linguiste souligne enfin l’importance des facteurs d’ordre fréquentiel qui interviennent à plusieurs niveaux; les effets de fréquence peuvent, par exemple, “rendre compte de la facilité avec laquelle les SP dis-

cursives sont assimilées par les apprenants. Elles ont non seulement une forme figée, mais elles sont aussi très fréquentes” (p. 266). L'étude, dont on a particulièrement apprécié la clarté de la présentation, est complétée par une riche Bibliographie (pp. 271-282), deux annexes et l'index des noms et des principaux termes et notions (pp. 283-293).

Barbara FERRARI

Jean-Yves MOLLIER et Gérard VIGNER (dir.), “L'Émergence du domaine et du monde francophones”, *Documents pour l'Histoire du Français Langue Étrangère ou Seconde*, n. 40-41, Juin-Décembre 2008

Ce fascicule, résultat d'un colloque organisé en 2007 à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, comprend un volet historique, qui retrace la (re-)naissance et la complexité de la notion même de ‘francophonie’, et deux volets rattachés aux réalités géographiques, respectivement de l'Afrique et de l'Amérique, Europe et Asie.

La réflexion concerne d'abord l'expression ‘langue de civilisation’, utilisée au cours des années 1920-1950, et ses retombées politico-linguistiques, jusqu'à son remplacement par les expressions ‘français langue de culture’ et ‘langue et civilisation françaises’ (Javier SUSO-LÓPEZ et M^a Eugenia FERNÁNDEZ FRAILE, pp. 33-49). La réapparition des mots ‘francophone’ et ‘francophonie’ au cours des années 1960, sous la plume de SENGHOR et dans la revue *Esprit*, est étudiée d'abord par Luc PINHAS (pp. 51-61), puis par Paola PUCCINI, qui souligne la complexité de ce concept à partir de son fonctionnement en contexte (pp. 101-119). Selon une approche plus théorique, José Domingues DE ALMEIDA aborde la question de la francophonie chez les essayistes des toutes dernières années (à partir de 1987, pp. 63-76), Chloé MAUREL s'attache à la question linguistique, et donc à la rivalité français-anglais, au sein de l'Unesco entre sa création en 1945 et 1970 (pp. 77-100), alors que Michèle GENDREAU-MASSALOUX propose un historique des institutions universitaires francophones (AUF, AUPELF, AUPELF-UREF, pp. 121-130).

Les réalités africaines, leur complexité et leur diversité, émergent bien des contributions qui constituent la deuxième partie: Alice GOHENEIX souligne le phénomène de la conservation du français en Afrique comme langue des élites en dépit de la décolonisation (pp. 133-150); Danielle OMER s'attache à la question de la francophonie juive en Tunisie entre 1945 et 1958 (pp. 151-162); Alain Laurent ABOA ABIA d'une part, Jérémie KOUADIO N'GUESSAN de l'autre, remarquent les particularités de la politique linguistique en Côte d'Ivoire, où le français s'est vu charger du rôle de

langue de l'unité nationale (pp. 163-178 et 179-197); deux articles également concernent le cas tout particulier du Congo-Kinshasa, pays où la Belgique, nation colonisatrice, n'a ni imposé ni même facilité l'accès à la langue française (Luc COLLÈS, pp. 199-210; Jean-Christophe L.A. KASENDE, pp. 211-229); la situation linguistique du Cameroun avant et après la réunification fait l'objet de l'article de Félix Nicodème BIKOÏ (pp. 231-240), Michèle VERDELHAN-BOURGADE s'occupant enfin de la francophonie littéraire dans quelques manuels utilisés en Afrique francophone entre 1960 et 1970 (pp. 241-252).

La troisième section concerne en partie la francophonie européenne, notamment la Suisse, les tensions internes de ce pays plurilingue déterminant au fond sa politique culturelle extérieure, à l'égard notamment du mouvement francophone au cours des années 1960-1970 (Claude HAUSER, pp. 277-296), et le Portugal, où les conditions politiques entre 1945 et 1970 empêchèrent de fait l'émergence du concept de francophonie (Maria Hermínia AMADO-LAUREL, pp. 311-339).

Trois dernières réalités sont mises en relief par Thibault LACHAT – qui rappelle la francophonie avant la lettre établie en Haïti entre 1939 et 1946 grâce à l'action d'Auguste VIATTE (pp. 255-276) –, Gwénael LAMARQUE – qui étudie le rapport entre l'émergence de la francophonie, les relations politiques franco-québécoises des années 1960-1970 et l'entrée du Québec sur la scène internationale (pp. 297-310) –, Thu Hang LE – s'occupant du Viêt Nam, 'pays francophone atypique' où une littérature très riche en langue française se développe entre 1930 et 1940 (pp. 341-350).

Maria COLOMBO TIMELLI

Papa Alioune NDAO (dir.), *La francophonie des Pères fondateurs*, Paris, Agence Universitaire de la Francophonie / Karthala, 2008, 260 pp.

Nul n'aurait cru que le mot 'Francophonie', né sous la plume du géographe Onésime RECLUS, à la fin du dix-neuvième siècle, dans le but de regrouper pour la première fois tous les peuples parlant français à l'extérieur de l'Hexagone, désignerait de nos jours une véritable institution internationale chargée de coordonner des actions importantes en faveur du développement du français dans le monde. Cinquante-cinq pays membres, quatorze pays observateurs et neuf pays candidats partagent un amour commun de la langue française avec plus de deux cents millions de locuteurs. Le succès du dernier sommet qui s'est tenu à Québec, en 2008, confirme encore une fois que la langue française se porte très bien dans le monde, qu'elle est plus vivante que jamais, qu'elle évolue avec son temps, s'enrichissant, chaque année, d'un grand

nombre de mots venus d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et du reste de l'Europe. Le mérite de ce succès revient non seulement aux chefs d'États des pays membres qui se réunissent régulièrement pour se confronter et trouver des stratégies de développement économique et culturel communes, mais il revient aussi aux personnalités qui ont contribué à la naissance et à la mise en place de la Francophonie, à ceux que Papa Alioune NDAO appelle les "Pères fondateurs" de la Francophonie.

Cet ouvrage collectif, exclusivement consacré aux premiers acteurs de la Francophonie, est divisé en deux parties à peu près égales. La première partie (avec un avant-propos de Bernard CERQUIGLINI, pp. 5-6) regroupe cinq contributions analysant le rôle joué par ces "Pères fondateurs" dans la naissance et dans la mise en place de la Francophonie (BOURGUIBA, SENGHOR, DIORI HAMANI, DE GAULLE et aussi plusieurs collaborateurs de la revue *Esprit*). La deuxième partie, en revanche, est constituée d'un grand nombre de discours prononcés par ces personnalités lors des tout premiers sommets francophones. Comme le précise Papa Alioune NDAO dans l'"Introduction" (pp. 7-12), le but principal de l'ouvrage est "d'interroger [...] diverses œuvres des principales figures de la Francophonie afin de préciser les motivations communes et/ou individuelles qui ont été déterminantes: 1) dans les choix qu'ils ont faits en matière d'action culturelle et éducative; 2) dans leur engagement dans l'initiative francophone, comme projet politique ou géopolitique national ou communautaire" (p. 8).

Le premier essai, "La francophonie bourguibienne" (pp. 13-33) de Foued LAROUCSI, est consacré au rôle joué par Habib BOURGUIBA, le principal acteur dans la lutte pour l'indépendance et la modernisation de la Tunisie. Après avoir rapidement évoqué le cursus scolaire du premier président tunisien, "un cursus scolaire marqué par le français" (p. 14), LAROUCSI résume les stratégies politiques et linguistiques de ce "Père fondateur" de la Francophonie. Selon l'auteur de l'essai, dès son engagement politique, BOURGUIBA considérait la langue française comme "le moyen idéal pour contester l'oppression coloniale et l'inégalité sociale" (p. 16). Dans sa lutte contre la colonisation, il avait compris qu'il fallait utiliser comme moyen de contestation l'"arme" utilisée par les colonisateurs, à savoir le français. Il en découle que la langue française ne représentait pas une menace pour BOURGUIBA, elle n'était pas considérée comme "la négation de l'identité nationale arabo-islamique" (p. 17), mais à côté de l'arabe, elle devenait une espèce de caisse de résonance pour véhiculer et faire entendre la volonté nationale indépendantiste qui se concrétisera le 20 mars 1956. Devenu président de la jeune République, BOURGUIBA opte pour le maintien du français au sein du système éducatif tunisien, convaincu que la langue de MOLIERE représentait l'ouverture sur le monde externe dont la Tunisie avait besoin pour lutter contre le sous-développement économique et social. LAROUCSI conclut en citant quelques passages des discours prononcés à l'étranger par le chef d'État tunisien (notamment le discours prononcé à Dakar en 1965) où l'on voit le désir bourguibien d'exporter le modèle

tunisien, le “désir d’institutionnaliser la francophonie” en créant une sorte de “Commonwealth” à la française (pp. 28-29), mais toujours dans le “respect de la souveraineté de chaque État-nation” (p. 29).

La contribution de Papa Alioune NDAO, “Senghor, les langues nationales et le français. Problématique d’une politique francophone” (pp. 35-66), montre très clairement l’évolution de la pensée de Léopold Sédar SENGHOR en matière de politique linguistique, une pensée qui ne diffère que légèrement de celle d’Habib BOURGUIBA. Selon NDAO, à partir des années 1930, SENGHOR a surtout favorisé l’enseignement des langues sénégalaises, puisqu’elles permettaient, mieux que le français, d’“acquérir tout ou partie de l’expérience accumulée par les générations antérieures” (p. 39) et de comprendre ainsi la civilisation négro-africaine dans ses multiples facettes. Ce n’est qu’au lendemain de l’indépendance du Sénégal, en 1960, que SENGHOR fera du français la principale langue d’enseignement scolaire et surtout la langue officielle du pays, car on passera tout doucement du bilinguisme (langues nationales / français) au monolinguisme institutionnel (français). Les raisons de cette inversion de tendance sont nombreuses et rejoignent en partie celles qui sont prônées par BOURGUIBA. Comme son homologue tunisien, SENGHOR avait en effet constaté que “la majorité des États africains [étaient] francophones” (p. 54); qu’“aux Nations Unies le tiers des délégations [s’exprimaient] en français” (p. 54); qu’il fallait suivre l’exemple des chefs d’États du Maroc et de la Tunisie, des “nations arabophones qui [avaient] senti également la nécessité de renforcer l’enseignement du français” (p. 54) dans leurs pays, et enfin, que les élites locales, “tout comme lui, [pensaient] en français et s’[exprimaient] mieux dans cette langue que dans leurs langues maternelles” (p. 54). NDAO clôt sa contribution en résumant que la principale volonté senghorienne visait à développer “un organisme efficace de solidarité non seulement culturelle, mais aussi politique, économique et sociale” (p. 64).

Le troisième essai, “Diori Hamani” (pp. 67-97) de André SALIFOU, retrace la figure de ce grand pape de l’histoire du Niger qui a été DIORI HAMANI. L’auteur raconte de manière vivante et extrêmement détaillée les moments-clés de son enfance, son cursus scolaire et les étapes les plus importantes de sa carrière politique qui dura de 1946 (année de fondation du Parti progressiste nigérien) jusqu’à sa mort survenue en 1989. Il fut le premier président de la République du Niger proclamée en 1960. André SALIFOU relate aussi les nombreuses démarches entreprises par DIORI HAMANI auprès des pays francophones d’Afrique afin de développer les premières formes de coopération culturelle et économique. Enfin, il souligne l’importance du rôle joué par DIORI HAMANI lors de la première conférence sur la ‘Francophonie’, qui s’est tenue à Niamey au Niger, avec la participation de “délégués représentant pas moins de 29 pays (entièrement ou partiellement de langue française) de tous les continents” (p. 89). Ce premier sommet a marqué le début d’un “processus irréversible” qui a mené à la définition d’un “programme axé sur la formation, l’action culturelle,

l'action sociale et le développement" économique (p. 91) et par conséquent à la naissance d'une Francophonie institutionnelle.

La contribution de Claude CAITUCOLI, "Charles De Gaulle et la Francophonie. Un père fondateur ambigu" (pp. 99-132), passe à la loupe un grand nombre de discours et de documents officiels du Général DE GAULLE pour faire ressortir sa pensée et son attitude à l'égard de la Francophonie. Comme le titre de la contribution l'indique, selon CAITUCOLI, la position du Général DE GAULLE face aux premiers pas de la nouvelle institution est très ambiguë parce qu'elle est caractérisée par une forme de passivité, voire d'indifférence. Jamais, à une exception près, le Général DE GAULLE n'a prononcé dans ses discours le mot Francophonie et cela montre le peu d'enthousiasme qu'il manifestait à l'égard du projet naissant (p. 118). L'auteur précise, entre autres choses, que pour bien expliquer l'ambiguïté que DE GAULLE entretenait avec la Francophonie, "il faut prendre en compte l'ensemble de son action politique et mettre en perspective trois grandes périodes: 1929-1959 (L'Empire), 1958-1962 (la décolonisation), 1962-1969 (la coopération)" (p. 125). Pendant la première période, DE GAULLE prévoyait la "désagrégation de l'Empire" et a donc choisi la stratégie du "combat d'arrière-garde" (p. 126) tout en se préparant à la "sécession" définitive des anciennes colonies. Pendant la période de la "décolonisation", DE GAULLE s'est adapté aux "situations et aux circonstances, notamment lorsque les éléments échapp[ai]ent à son contrôle" (p. 126). Il s'agit d'une période où de nombreux événements se produisent, où "l'Histoire s'accélère". Pendant la troisième période, DE GAULLE a manqué "d'habileté tactique" et de "sens de l'histoire" car il "ne [croyait] pas en l'avenir des institutions francophones" (p. 126).

La cinquième et dernière contribution du recueil, "La Francophonie à l'aube des indépendances" (pp. 133-155) de Jacques CORTÈS, présente huit "textes fondateurs" sur la 'Francophonie' publiés dans "Le numéro 311 de la revue *Esprit*" en novembre 1962. Les textes choisis (ceux de Jean-Marc LÉGER, André MARTINET, Hervé LAVENIR, KATEB Yacine, Jean LACOUTURE, Camille BOURNIQUEL, Léopold Sédar SENGHOR et Pierre Henri SIMON) débattent les thèmes dominants qui ont caractérisé les premières années de la jeune institution: la décolonisation et le rôle de la France en matière linguistique; le rapport entre les langues vernaculaires et le français; le français langue d'enseignement dans les anciennes colonies au détriment de l'arabe; le français comme moyen de promotion économique et social.

La seconde section de l'ouvrage, intitulé "Textes" (pp. 159-257), réunit dans l'ordre deux conférences prononcées par BOURGUIBA à Montréal en 1968; deux conférences et deux textes de SENGHOR, dont l'essai "Le français, langue de culture" (pp. 191-197) paru également dans la revue *Esprit* en novembre 1962; trois allocutions prononcées par Diori HAMANI et onze discours du Général DE GAULLE, dont l'inoubliable "Allocution prononcée au balcon de l'Hôtel de Ville de Montréal" le 24 juillet 1967 (pp. 256-257), qui se termina avec la célèbre phrase "Vive Montréal! Vive

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE TERMINOLOGIE, “L’idée de politique linguistique”, *Le savoir des mots*, n. 6, 2009

Ce volume réunit les actes du colloque organisé par la Société française de terminologie en 2008 à l’École normale supérieure à propos de l’idée de politique linguistique. Souvent considéré comme un sujet éloigné de la linguistique, le concept en question est, en effet, au cœur de la réflexion linguistique dans la mesure où les politiques linguistiques visent à sauvegarder l’équilibre entre les langues qui coexistent dans un espace en évolution constante et sont aussi strictement liées à la dimension culturelle: “l’idée de politique linguistique parcourt les sociétés, [...] elle devient peu à peu une préoccupation majeure des États et des gouvernements, et [...] elle puise au plus profond de l’identité et de la culture” (p. 10).

Le volume est articulé en deux sections. La première, de nature plus théorique, propose un bilan de la réflexion sur les politiques linguistiques. Loïc DEPECKER (“L’aménagement des langues: position de la question”, pp.13-18) réfléchit à la problématique de l’aménagement linguistique et à ses relations avec le domaine plus proprement linguistique, tandis que John HUMBLEY s’intéresse à l’“Interdépendance terminologie-politique linguistique” (pp. 19-34), en évoquant en particulier l’exemple du secteur automobile et les succès, dans le domaine francophone, des travaux québécois.

De son côté, Xavier NORTH (“La question du français”, pp. 35-46) met l’accent sur l’idéologie qui est à la base de toute politique linguistique ainsi que sur les liens langue / culture. Ensuite, Mame Thierno CISSE, Anna Marie DIAGNE, Paul MURAILLE et Marc VAN CAMPENHOUDT (“Repenser le dictionnaire électronique multilingue dans un contexte d’aménagement linguistique”, pp. 47-70) exposent les enjeux liés à l’élaboration de dictionnaires multilingues en décrivant les problématiques liées à l’élaboration de la Banque de données terminologique de la Communauté Française de Belgique, du dictionnaire électronique wolof-français. Enfin, Aïcha BOUHJAR (“L’idée de politique linguistique: l’expérience marocaine”, pp. 71-85), après avoir évoqué la complexité du cadre sociolinguistique marocain, souligne l’importance pour le Maroc d’une politique linguistique qui, tout en étant orientée vers le contexte global, n’efface pas les spécificités de chaque langue.

La deuxième section contient des études de cas² et des réflexions sur la traduction³ et sur l’emploi des langues dans les entreprises⁴. Dans la synthèse des travaux, Alfred GILDER rappelle l’importance des outils électroniques, le rôle des locuteurs mêmes

² Bertrand ÔBRÉE, “La langue galèse aujourd’hui”, pp. 89-96; Vítelio HERRERA, “Le réseau Limniter des langues de moindre diffusion en Europe”, pp. 97-102; Daniel MIROUX, “Quelques questions de néologie du iaai”, pp. 103-109.

³ Alain REPAUX, “La traduction institutionnelle”, pp. 111-117; Alain WALLON, “La traduction, pilier du multilinguisme européen”, pp. 147-154.

⁴ Jérôme BÉDIER, “Quelques éléments sur les langues dans l’entreprise”, pp. 119-124; Claude TRUCHOT, “Le traitement des langues dans les entreprises: une nouvelle dimension du champ des politiques linguistiques”, pp. 125-146.

dans la défense de leurs langues, la nécessité d'une 'biodiversité' linguistique et d'un équilibre indispensable pour qu'un multilinguisme harmonieux se développe.

Chiara MOLINARI

Marie TREPS, *Les mots migrants. Les tribulations du français en Europe*, Paris, Seuil, 2009, 373 pp.

Ce volume s'adresse à un public plus large que celui des spécialistes. L'auteur, chercheur au CNRS, a choisi de traiter son sujet, l'histoire externe du français, dans un style simple et dégagé, sans pour autant sacrifier la richesse de l'information; dans cette perspective s'explique aussi l'absence de renvois en bas de page, remplacés par une bibliographie essentielle fournie en fin de volume (pp. 371-373).

Après avoir consacré une vingtaine de pages à une rapide histoire de la présence de la langue française en Europe à partir du Moyen Âge ("Promenade française en Europe", pp. 9-28), Marie TREPS structure son étude en neuf 'étapes' correspondant aux principales familles linguistiques présentes sur le continent européen; sont donc prises en compte: "Les langues germaniques" (pp. 29-84), "Les langues scandinaves" (pp. 101-133), "Les langues baltes" (pp. 135-154), "Les langues finno-ougriennes" (pp. 155-194), "Les langues slaves" (pp. 195-276), "Les langues romanes" (pp. 307-359), sans oublier quelques familles représentées par une seule langue: l'irlandais ("Une langue celtique", pp. 85-100), le turc ("Une langue ouralo-altaïque", pp. 277-290), le grec ("Une langue indo-européenne isolée", pp. 291-306; mais l'albanais, autre langue indoeuropéenne, n'est pas considéré). À chaque étape l'auteur étudie la diffusion des mots français dans différentes nations, selon les frontières politiques actuelles; pour les pays marqués par de fortes minorités linguistiques, tels les Catalans en Espagne, seule la présence du français dans la langue officielle est considérée. Le manque de notes empêche de remonter à la source de quelques affirmations surprenantes, on apprend ainsi qu'en Italie on ne trouve point le mot 'omelette' (p. 340), ou que l'on utilise *salonsozialist* au lieu de 'radical chic' pour désigner quelqu'un que les Français appellent "un représentant de la gauche caviar" (p. 344).

L'organisation des sous-étapes selon un même schéma (présentation de la langue accueillante, histoire des relations avec le français, situation actuelle, curiosités, faux-amis, etc....) permet en même temps une lecture fragmentaire, en fonction des intérêts du lecteur, et une recherche selon des parcours transversaux dans les différentes langues abordées. Ceux qui s'intéressent aux expressions idiomatiques et aux proverbes, par exemple, trouveront dans les paragraphes consacrés au "Décalage" une riche série de

rapprochements entre les expressions françaises et celles des langues d'accueil; ils découvriront aussi, dans la rubrique "L'exemple français", les multiples réalités et situations qu'en Europe on désigne par le mot 'français' ou par la locution 'à la française'; comme le rappelle Marie TREPS en fin d'introduction, ces expressions "en disent long sur les sentiments que les peuples d'Europe ont éprouvés à l'égard des Français et sur la manière dont les Européens [les] perçoivent aujourd'hui" (p. 28).

Barbara FERRARI

Le Français en Afrique, n. 23, 2008

La question que se pose Bruno MAURER dans le titre de son article: "La banque mondiale a-t-elle une position vis-à-vis de la francophonie (à Madagascar)?" (pp. 7-19) reçoit tout de suite une réponse positive de dénonciation. L'auteur conclut à l'incohérence de cette institution qui, en souhaitant un affaiblissement du rôle du français dans le système scolaire malgache, contribue à la rénovation de l'enseignement supérieur francophone. Dans l'article d'Abdenour AREZKI, "Le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien" (pp. 21-31), un aperçu de la situation sociolinguistique de l'Algérie introduit une brève analyse des réformes scolaires de ce pays (de 1962 à 1989) avec les polémiques qui les ont suivies et leurs conséquences sur l'enseignement du français. La troisième étude, de Valentin FEUSSI, est consacrée au "francanglais comme construction socio-identitaire du 'jeune' francophone au Cameroun" (pp. 33-50): née pour s'exprimer en toute liberté à l'abri des adultes, cette langue constitue plutôt un parler plurilingue, qui se généralise petit à petit, tout en gardant son étiquette péjorative. Samira BOUBAKOUR ("Étudier le français... quelle histoire!", pp. 51-68) nous ramène aux conflits linguistiques algériens entre arabisants et francisants: une enquête est menée parmi les étudiants de Batna qui se spécialisent en Lettres Françaises pour en saisir les images qu'ils se font de la langue qu'ils étudient. En examinant les modalités qui régissent les salutations au Cameroun, Bernard Mulo FARENKIA ("C'est comment, mon frère? – Gars, laisse-moi comme ça! Des routines de salutation en français camerounais", pp. 69-87) en met en lumière les traits locaux et variés par rapport au français de France. En se basant sur un corpus de 50 énoncés publicitaires obtenus d'une enquête dans trois villes camerounaises, Jean-Benoît TSOFACK ("L'image de soi: une construction permanente dans la publicité", pp. 89-101) observe trois modalités d'énonciation (devoir-faire, pouvoir-faire et vouloir-faire) pour en dégager les caractères du sujet énonciateur. Les deux articles suivants sont destinés à des études de lexique: "La dérivation suffixale en français de Centrafrique" (Jean DALOBA,

pp. 103-111) se révèle le procédé le plus productif dans ce pays, bien qu'il soit moins fécond qu'au Québec à cause de l'influence de la langue locale, le sango; les gabonismes lexicaux d'une aire réduite sont inventoriés et commentés dans l'article de Firmin Moussounda IBOUANGA, "Pour une lecture des particularismes gabonais: cas de la ville de Mouila. Faits de langues et identitaires" (pp. 113-133). Blaise Mouchi AHUA s'intéresse non pas au français mais aux "Mots, phrases et syntaxe du nouchi", un parler argotique à base française de la Côte d'Ivoire (pp. 135-150). Dans son article "Modes d'actualisation du système du français dans les romans burkinabè (premier bilan de recherche: 1998-2008)" (pp. 151-166), Kogh Pascal SOME s'arrête sur les particularités – surtout les faits de temporalité verbale – de la langue d'écriture de romanciers qui ont choisi le français et non leur langue maternelle comme moyen d'expression romanesque. À travers l'observation de 88 informateurs, Angéline Djoum NKWESCHEU ("Les tendances fédératrices des déviations du français camerounais. De l'identité des processus linguistiques dans les changements diachroniques et géographiques", pp. 167-198) compare le français moyen camerounais parlé par les cadres et le français standard transcrit par *Le Petit Robert* en en dégageant les déviations allant vers la simplification ou, au contraire, vers la complication du système. Le titre de la dernière contribution de Aouïcha OUDJEDI-DAMERDJI est très significatif de la dure réflexion de son auteur, qui constate une difficulté objective des enseignants algériens à conduire leur travail: "Autopsie de l'enseignement du français en Algérie: les sacro-saints instructions officielles: posologie, péremption, contre-indications et autres effets secondaires" (pp. 199-205).

Irene FINOTTI

Valentin FEUSSI, *Parles-tu français? Ça dépend... Penser, agir, construire son français en contexte plurilingue: le cas de Douala au Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 2008, 288 pp.

L'auteur présente les résultats de son enquête sociolinguistique sur les dynamiques du français dans l'espace urbain de Douala, capitale économique du Cameroun, ville cosmopolite caractérisée par une société fortement hétérogène. Cette complexité, due aussi à une situation de grande mobilité et instabilité, se reflète sur le plan linguistique et justifie le choix du chercheur d'une approche méthodologique très ouverte: ethnosociolinguistique, constructive, dialogique, interprétiviste et réflexive.

En qualité d'observateur deux fois privilégié – l'auteur tient à préciser qu'il n'est pas seulement un enquêteur natif, mais aussi un membre intégré et donc légitime de la société étudiée – il examine des corpus très variés (écrits et oraux) co-construits et dé-

pendant des différentes interactions avec les témoins: “Ce sont des observables empiriquement situés” (p. 63). Son statut de linguiste contribue à ce que les résultats n’expriment pas uniquement la subjectivité du chercheur.

Son étude est articulée en cinq temps. Dans son introduction (“Avant de begin la tchatch”, pp. 11-31), il insiste sur le lien étroit entre langues, identité et représentations (“Chaque choix conscient ou non est un acte d’identité. En conséquence, en plus d’être un moyen de communication, la langue apparaît comme un système de représentations”, p. 24) pour justifier le fait que la notion de représentations sociales, en tant que produit et processus de fabrication d’identités, constitue le socle de sa réflexion sur la construction du français à Douala.

Le premier chapitre, “Onto-/Alter-linguistique? Une approche constructiviste” (pp. 33-79), a une dimension épistémologique. Il aborde en effet les problèmes méthodologiques de sa recherche et contribue à mettre les bases d’une linguistique de l’hétérogénéité.

Dans le deuxième chapitre, “Les pôles du français à Douala” (pp. 81-141), il décrit les usages variés de plusieurs français, donc leur variation diastratique et surtout diaphasique, et montre comment le passage d’une variété à une autre se fait sans transition.

Le troisième chapitre (“Une nomination plurielle des français”, pp. 143-157) est centré sur la nomination plurielle des français. L’auteur rend compte des différents glossonymes qui sont considérés comme du français. Il relativise la vision trilogique classique de l’existence d’un français acrolectal, mésolectal et basilectal, en montrant l’existence d’une situation plus dynamique où les locuteurs utilisent le français comme un parler plurilingue.

Dans le quatrième chapitre, “Locuteurs et images des français” (pp. 159-197), FEUSSI montre, à partir de la perception que les locuteurs ont du français tel qu’on le pratique, qu’il n’existe pas de polarisation unique pour les différents français de Douala, mais qu’il y a aussi, à côté d’un français valorisé (le *bon français*) et d’un français dévalorisé (le *mauvais français*), le francanglais (ou camfranglais, “un vernaculaire urbain véhicularisé”, p. 190) – parfois valorisé, parfois dévalorisé – et le *français de quartier* – forme hybride de la convivialité et de la tolérance, à valeur socio-identitaire toujours positive –, qui mettent irrémédiablement en cause le modèle de la bipartition diglossique de la société.

Le cinquième chapitre, “Ce que parler [français] veut dire à Douala” (pp. 199-247), aborde la dimension sociale de cette problématique pour aboutir, entre autres, à une conclusion intéressante, à savoir que le français, langue officielle, dans le contexte doualais possède un pouvoir symbolique car “parler en français, c’est s’inscrire dans un vaste réseau relationnel aux enjeux variés. [...] c’est [chercher à] prendre le pouvoir dans une interaction, puisque le français constitue un capital symbolique” (p. 246). Dans cette perspective, le *bon français* serait la variété qui donne ce pouvoir symbolique: “quand toutes les langues de la galaxie

sont prises en compte, le français, quel que soit le pôle utilisé, devient un instrument de domination symbolique” (*Ibid.*).

Enfin, dans un contexte de si grande mobilité, instabilité et hétérogénéité tel que celui qui caractérise Douala, selon FEUSSI on ne peut plus parler, de “présence d’un français endogène”, mais d’un français “en construction” et d’un français pluriel où l’individu construit ses normes qui deviennent dès lors ponctuelles: “le discours oral en français devient une sorte d’espace d’échange où chaque locuteur peut essayer de négocier son français à chaque fois dans l’interaction verbale” (p. 244). À ces considérations finales, l’auteur ajoute que: “L’ensemble social forme donc un système de représentations, dans lequel les langues, à travers les usages des locuteurs, permettent à ces derniers de vivre leurs différences, en restant ouverts à autrui” (p. 259). Ce qui lui permet d’affirmer que: “les pratiques linguistiques à Douala ont un fonctionnement polynomique” (*Ibid.*)

Cristina SCHIAVONE

Charles CASTONGUAY, *Avantage à l’anglais! Dynamique actuelle des langues au Québec*, Montréal, Les Éditions du Renouveau québécois, 2008, 152 pp.

Mathématicien, professeur retraité de l’Université d’Ottawa, Charles CASTONGUAY est un Anglophone francisé qui s’est passionné à la question linguistique québécoise et a travaillé au sein du Comité de suivi de la situation linguistique de l’Office québécois de la langue française, en réalisant des recherches sur l’évolution statistique des langues au Canada et au Québec.

CASTONGUAY est en outre l’auteur d’une série de chroniques consacrées à la défense du français, dont le présent volume réunit celles qui ont paru en 2007 et 2008 dans le mensuel syndicaliste *l’aut’journal*⁵. Pierre DUBUC – fondateur, directeur et rédacteur en chef de ce périodique – signe la “Préface” (pp. 9-15) du recueil, où il retrace les idées directrices de ces brefs articles, écrits essentiellement dans l’intention de “corriger des interprétations par trop optimistes ou erronées sur l’évolution du français en accusant l’appareil gouvernemental, tant fédéral que québécois, de dissimuler des faits défavorables au français” (p. 11).

Dans ces articles, CASTONGUAY examine d’un œil critique les données fournies par les sondages et recensements réalisés au Québec et exprime son désaccord avec les interprétations fournies par l’appareil étatique et diffusées par la presse. Il met en relief, par exemple, que les résultats du sondage CROP sur le bilinguisme montrent en fait une évolution à la baisse de l’unilinguisme français (“Quand Radio-Canada se gargarise de bilinguisme”, pp. 17-24); quant à la francisation des immigrants, analysée

⁵ Une autre série avait été proposée en 2002 (*Larose n’est pas Larousse: la Commission des États généraux sur la situation et l’avenir de la langue française au Québec*, en collaboration avec Pierre DUBUC et Jean-Claude GERMAIN, Trois-Pistoles / Montréal, Éditions Trois-Pistoles / Éditions du Renouveau québécois).

par la commission BOUCHARD-TAYLOR, elle ne serait pas à même d'assurer le maintien de la majorité francophone, puisque "au moins la moitié de l'assimilation linguistique observée parmi les nouveaux allophone s'est accomplie avant leur arrivée au Québec" (pp. 29-30), tandis que l'adoption d'une langue d'usage nouvelle à la maison fait relever plus de cas d'anglicisation que de francisation ("La commission Bouchard-Taylor esquivé l'intégration incertaine des immigrants à la majorité francophone", pp. 25-34; cf. aussi "Le bilan bancal de l'Office québécois de la langue française", pp. 67-77). La progression de l'unilinguisme anglais, plus rentable sur le marché du travail actuel, est par ailleurs confirmée, selon CASTONGUAY, par une étude réalisée à l'occasion du 30^e anniversaire de la loi 101, saluée par les médias québécois comme un témoignage d'une amélioration due à l'application de cette loi ("L'anglais, première langue d'intégration des immigrants à Montréal, selon l'Institut C. D. Howe", pp. 35-43); l'auteur revient plusieurs fois sur cette question, dans les chroniques "L'anglais, meilleur gage d'un emploi et d'un bon salaire selon une enquête de Statistique Canada sur l'immigration" (pp. 45-56), "Le lien injuste entre langue et revenu: qui s'anglicise s'enrichit" (pp. 57-66), "Le français, langue de travail des francotropes" (pp. 79-88). Il prend ensuite en considération des recherches portant sur la langue commune au travail, à savoir la langue utilisée dans la communication avec ses collègues et supérieurs, recherches qui demeurent essentiellement inédites mais qui montreraient le statut supérieur de l'anglais, dissimulé par l'Office, qui concourt ainsi à "conforter les Québécois dans l'inaction" ("L'anglais, langue commune du travail à Montréal", pp. 89-98: p. 98). Afin de favoriser l'assimilation des allophones, CASTONGUAY insiste plutôt sur la nécessité de les encourager à utiliser le français dès leurs études collégiales, ce qui les amènerait plus tard à opter pour le français comme langue de travail et comme langue d'usage à la maison; l'auteur accuse encore une fois l'Office, coupable "d'évacuer tout ce qui pouvait donner prise à une volonté d'agir sur ce point" ("Étendre la loi 101 au cégep?", pp. 99-108: p. 107). CASTONGUAY s'en prend encore une fois à la Commission BOUCHARD-TAYLOR ("La Commission Bouchard-Taylor dans le champ", pp. 109-118) à cause de l'alarme donnée, après le recensement de 2001, contre la régression du bilinguisme chez les francophones, qui n'apprendraient pas suffisamment l'anglais; selon l'auteur, cette préoccupation s'explique par le fait que la commission "se limite dans son rapport à aligner machinalement des données, sans recul critique" (p. 116), ce qui l'amènerait à se figer dans une attitude négationniste, en refusant de reconnaître que "le poids des Francophones au Québec est désormais en chute libre" (p. 115). CASTONGUAY est en revanche de l'avis que les données du recensement de 2006 montrent que "durant la période 2001-2006, la population de langue d'usage anglaise a augmenté deux fois plus rapidement que celle de langue d'usage française" (p. 123), raison pour laquelle il encourage l'Office à soutenir "l'adoption de nouvelles 'mesures radicales', c'est-à-dire

structurantes et efficaces” (“Papotage et attentisme”, pp. 119-128: p. 128). Il revient sur la question dans la chronique suivante et conclut encore une fois à l’inefficacité de l’appareil étatique, qui ne se rend pas compte de “l’avantage lourd de l’anglais” (“Vers un Québec de plus en plus anglais?”, pp. 129-137: p. 137). Le dernier article, consacré au “statut défaillant du français” (pp. 139-149), évoque l’ensemble des problèmes décrits dans les chroniques précédentes (recul du français vis-à-vis de l’anglais, anglicisation des francophones, pouvoir d’attraction de l’anglais comme langue de travail et des études – notamment chez les allophones –, prestige de la langue anglaise) et sert ainsi de conclusion à ce petit volume, qui témoigne de la vivacité du débat actuel sur la langue et sur la politique linguistique au Québec.

Cristina BRANCAGLION

Brigitte HORIOT (dir., avec la coll. de Chiara BIGNAMINI-VERHOEVEN), *Français du Canada – Français de France VII*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag (“Canadiana Romanica”, n. 22), 2008, 280 pp.

Ce volume réunit les actes du septième Colloque international de Lyon (16-18 juin 2003), qui s’inscrit dans la tradition des rencontres internationales triennales instituées, sous l’impulsion de Hans-Josef NIEDEREHE et Lothar WOLF, pour promouvoir les études comparatives entre les variétés hexagonales et canadiennes de français. Les études sont divisées en six sections, qui correspondent aux six parcours thématiques proposés au colloque de Lyon.

La première partie concerne “La recherche lexicographique” et s’ouvre par un hommage au M^{gr} GARDETTE, réalisé par Brigitte HORIOT à l’occasion du 30^e anniversaire de la mort du dialectologue (“Le rôle M^{gr} Gardette dans la naissance des études lexicologiques au Québec”, pp. 5-8). L’étude suivante rend compte du travail du groupe de recherche FRANQUS (Hélène CAJOLET-LAGANIÈRE, Geneviève LABRECQUE, Pierre MARTEL, Chantal-Édith MASSON, Louis MERCIER, Michel THÉORET) et décrit la méthodologie employée pour élaborer la nomenclature d’un dictionnaire (encore en voie de réalisation) qui, se basant sur une banque de données textuelles, permet d’introduire une quantité importante d’unités lexicales non répertoriées dans les principaux dictionnaires usuels du français (“Dictionnaires usuels du français et Banque de Données Textuelles de Sherbrooke (BDTS)”, pp. 9-28). Annette PAQUOT analyse ensuite les débats suscités par les dictionnaires québécois publiés à partir de la deuxième moitié du XX^e siècle, ce qui lui permet de constater “le caractère fictif du consensus souvent invoqué par certains sur l’existence d’une

norme québécoise ‘distincte’ de celle des autres francophones” (“Heurs et malheurs des dictionnaires au Québec: des débats révélateurs”, pp. 29-36: p. 29).

La deuxième section, “Langue et idéologie”, se compose du seul article de Lionel MENEY, qui critique la position endogéniste du groupe FRANQUS dans l’intention de montrer que “le français du Québec n’est un ‘système linguistique autonome’ ni d’un point de vue interne [...], ni d’un point de vue externe” (“Langue et idéologie: aspect du champ linguistique québécois”, pp. 39-47: p. 40).

La section suivante est consacrée à “L’apport des atlas linguistiques”. La première contribution est une étude comparative de Jean-Claude BOUVIER qui propose “Quelques considérations sur le vocabulaire de la ‘terre cultivée’ dans les parlers québécois et les parlers gallo-romans” (pp. 51-56); suit une réflexion de Liliane RODRIGUEZ sur “Le rôle des Atlas régionaux dans la description du français au Manitoba” (pp. 57-65), où elle analyse leur fonction géolinguistique, statistique et typologique. Chiara BIGNAMINI-VERHOEVEN présente ensuite une “Analyse linguistique et stylistique des franco-canadianismes dans *La Montagne secrète* de Gabrielle Roy” (pp. 105-134), qui vise à “définir de quelle région ils proviennent et quelle variété du français canadien a plus d’influence sur son écriture” (pp. 105-106), aussi bien qu’à apprécier l’emploi stylistique et expressif de ces unités lexicales⁶.

La quatrième partie – “La langue dans l’histoire et dans l’espace” – inclut deux études, dont la première (“Aperçu sur la formation et l’évolution de la prononciation du français au Québec, des origines à nos jours”, pp. 137-150), de Jean-Denis GENDRON, trace l’histoire de la prononciation du français québécois, en trois périodes: la formation de l’accent traditionnel (1632-1841), l’affirmation d’un “double état phonétique, par suite de l’acceptation par l’élite de la supériorité de l’accent soigné de Paris” (1841-1960; p. 147) et l’établissement d’une nouvelle norme qui repose sur le modèle parisien (depuis 1960)⁷. Dans l’autre article Lothar WOLF analyse la survivance de faits morphologiques et syntaxiques dans le français canadien d’aujourd’hui (“Le mauvais usage dans le royaume de France au 17^e siècle et ses survivances au Canada”, pp. 151-157).

“Les enquêtes sociolinguistiques” présentées dans la cinquième partie donnent lieu à cinq articles. Patrice BRASSEUR présente les résultats d’une enquête sur “Les compétences linguistiques des jeunes locuteurs franco-terre-neuviens” (pp. 161-182), menée auprès d’une quarantaine d’élèves appartenant à la communauté francophone de Port-au-Port, et constate que “le vernaculaire, qui a permis à l’école française de conquérir son droit à l’existence, n’est plus aujourd’hui que d’un faible secours pour assurer la survie de la langue” (p. 174). Ursula REUTNER revient sur les rapprochements entre joual et créole (“Aspects d’une comparaison sociolinguistique entre le Québec et les Antilles françaises”, pp. 183-198), tandis que Louise PÉRONNET et Sylvia KASPIAN s’intéressent aux prépositions non standar-

⁶ Cette section inclut aussi deux études concernant les variétés de France: Naomi STATKEWICH-MAHARAJ, “La coccinelle et ses désignations lexicales dans le Sud de la France” (pp. 67-80); Catherine BOUGY, “Variations graphiques et particularités dialectales dans les deux manuscrits du *Roman du Mont Saint-Michel* de Guillaume de Saint-Pair (vers 1155)” (pp. 81-103).

⁷ GENDRON a traité de façon plus approfondie la question de l’évolution de la prononciation québécoise, et du rapport avec l’évolution de la norme parisienne, dans le volume *D’où vient l’accent des Québécois? Et celui des Parisiens? Essai sur l’origine des accents. Contribution à l’histoire de la prononciation du français moderne* (Québec, Les Presses de l’Université Laval, 2007), dont on pourra lire une note de lecture dans *Ponti/Ponts*, n. 9/2009, pp. 156-157).

disées en français acadien, afin d'observer quelles variantes résistent à la standardisation ("Le français standard acadien (à l'oral). Analyse des prépositions: procédés de variation", pp. 199-207). Deux autres enquêtes visent à faire des bilans comparés sur l'emploi des *Rectifications de l'orthographe* chez des étudiants universitaires en France et au Québec: Fabrice JEJCIC se propose de vérifier non seulement l'intégration des rectifications mais aussi la perception de la norme de la part des enquêtés; il observe que "les graphies rectifiées sont davantage entrées dans l'usage en France qu'au Canada" et que "les *Rectifications* vont dans le bon sens, celui d'un usage spontané, plus 'naturel', qui est dans une meilleure adéquation avec les divers fonctionnements de notre système graphique" ("Pratiques de l'écrit et perception de la norme: une enquête en France et au Canada en 2002", pp. 209-232: p. 229); Liselotte BIEDERMANN-PASQUES réfléchit aux difficultés d'interprétation de certaines questions proposées dans son enquête, analyse les arguments développés pour ou contre les rectifications et essaye d'établir quels sont les secteurs où l'on peut constater une avancée dans leur application ("Bilan des rectifications de l'orthographe: une enquête dans la francophonie (France-Canada)", pp. 233-256).

La sixième partie – "Chants folkloriques des deux côtés de l'Atlantique" – se compose d'une seule contribution, dans laquelle Michèle GARDRE-VALIÈRE et Michel VALIÈRE proposent les textes de quelques "Chansons en regard" (pp. 259-272) dont l'audition a eu lieu à la fin du colloque.

Cristina BRANCAGLION

Paule FIOUX, *Bilinguisme et diglossie à l'Île de La Réunion. Contribution à l'histoire d'un débat sociolinguistique (1974-2006)*, Paris, L'Harmattan, 2007, 248 pp.

Enseignante-chercheur à L'Université de La Réunion, Paule FIOUX présente dans ce volume une rétrospective des études sociolinguistiques concernant la société réunionnaise réalisées à partir de 1974 – date de publication du *Lexique du parler créole de La Réunion* de Robert CHAUDENSON. À travers cette histoire de la sociolinguistique, l'auteur retrace en même temps l'évolution du débat entre deux modélisations théoriques de la situation linguistique locale, le modèle diglossique et le modèle bilingue, dans l'intention de relativiser l'hégémonie du premier.

Dans le premier chapitre ("L'hégémonie du modèle diglossique et la recherche de premiers concepts 'dissidents'", pp. 11-52) FIOUX introduit quelques repères sur la constitution du champ des sciences du langage à La Réunion et montre comment la notion de 'dys-glossie' ("dysfonctionnement plus large et généra-

lisé pour tout le corps social”: p. 23) proposée par Pierre CELLIER s'impose entre 1980 et 2000, même en dehors du domaine des sciences du langage, par exemple dans les études concernant la production littéraire, l'histoire, la sociologie de l'éducation. Elle souligne ensuite les limites de ce cadre théorique, qui ne permet pas de rendre compte de l'hétérogénéité des pratiques langagières insulaires, en évoquant les premières enquêtes sociolinguistiques conçues en rupture avec l'idée de diglossie.

Le deuxième chapitre décrit les “Problématiques et enquêtes pour une alternative *diglossie vs bilinguisme*” (pp. 53-88). FIOUX évoque ici les investigations qu'elle a menées dans le but de montrer qu'un même locuteur réunionnais a une double compétence, du créole et du français. Ces recherches ont pour objet d'une part les récits de vie des personnes âgées, de l'autre le processus d'acquisition de la compétence bilingue chez les jeunes enfants à l'école maternelle.

Le troisième chapitre (“Résultats d'enquêtes et descriptions de pratiques bilingues (1990-2000)”, pp. 89-154) est consacré aux enquêtes de terrain qui ont permis de décrire l'hétérogénéité des pratiques langagières réunionnaises à partir d'un référentiel du bilinguisme qui s'inspire d'une approche fonctionnelle des usages des langues. FIOUX montre que, dans cette perspective, les phénomènes traditionnellement attribués à l'insécurité linguistique (interférences, emprunts, calques) peuvent être interprétés comme des caractérisations formelles des énoncés bilingues.

Dans le dernier chapitre (“Changements empiriques et définitions théoriques (2000-2006)”, pp. 155-210) l'auteur retrace l'évolution sémantique du terme “diglossie” et montre comment ce modèle théorique commence à se nuancer et à coexister avec la notion de bilinguisme, grâce aux études récentes sur les parlers jeunes insulaires parues dans les années 2000. Cette évolution a été en outre favorisée par les dispositions législatives, puisque l'État français a reconnu, en 2000, au créole le statut de langue régionale, ce qui a ouvert la voie aux enseignements bilingues dans les établissements scolaires. Cette situation inspire de nouvelles recherches visant à “analyser les pratiques effectives des enfants placés dans une situation de communication requérant le même type de tâche langagière en français et en créole” (p. 173).

Finalement, dans la “Conclusion. Bilan et perspectives d'un débat sociolinguistique” (pp. 211-227), Paule FIOUX annonce d'autres domaines d'études, qui s'insèrent dans le cadre des recherches sur le plurilinguisme et dans un contexte géographique plus large: “des enquêtes qui puissent dresser un état des lieux des usages collectifs des multiples idiomes coexistant dans une aire donnée en mettant en œuvre les biographies langagières des *locuteurs*. Pour La Réunion, il s'agit, d'abord, de ne plus se cantonner à l'observation de la coexistence du créole et du français, en ignorant les autres langues parlées sur l'île, malgache, shimawore, comorien, cantonnais, hakka, gujrati, hindi... À cette condition, les pratiques langagières à La Réunion deviennent une des configurations des plurilinguismes de la région du Sud-Ouest de l'océan

Indien et leur étude ouvre sur la sociolinguistique de cette région” (p. 226).

Cristina BRANCAGLION

Amidou MAÏGA, *Le français dans les aires créolophones. Vers une didactique adaptée*, Paris, L'Harmattan, 2007, 244 pp.

Bien qu'il ne soit pas présenté comme un recueil d'actes, le volume coordonné par Amidou MAÏGA rend compte d'un séminaire organisé par l'Organisation Internationale de la Francophonie à la Dominique en juin 2007. Le souhait des participants était de stimuler la création et l'application d'une didactique 'adaptée' et 'intégrée' du français dans des pays où la parenté de cette langue avec les créoles locaux pourrait facilement inspirer une approche contrastive. La longue contribution proposée par Robert CHAUDENSON, qui ouvre le séminaire ("Français et créoles français. De la description contrastive à la didactique adaptée", pp. 53-101) analyse la question d'une façon générale, en avançant les mêmes approches méthodologiques et en arrivant aux mêmes conclusions que les études des autres intervenants concernant des réalités plus spécifiques. Les chercheurs concordent d'abord sur l'inefficacité d'une pratique habituelle dans le monde francophone qui consiste à appliquer une didactique et donc à utiliser des méthodes conçues pour la France métropolitaine. Ils s'accordent aussi sur la nécessité, préalable à une pédagogie contrastive, de bien évaluer – même si difficilement – les compétences linguistiques des apprenants: il en résulte une grande variété de locuteurs s'exprimant dans des français plus ou moins créolisés, ou bien dans des créoles plus ou moins francisés, ayant plus ou moins conscience de leurs compétences. Dans son insistante demande d'une "stratégie de rupture" (p. 96), CHAUDENSON se heurte à des situations qui font obstacle à sa mise en place: d'un côté, la difficulté de réunir une équipe interdisciplinaire, la seule en mesure d'organiser la nouvelle tactique d'enseignement souhaitée; de l'autre, la réalité commerciale qui pousse les éditeurs à des tirages élevés qui ne seraient pas envisageables lors d'une diversification des méthodes. Pour mieux détailler les apports des autres participants du séminaire, voilà les titres des contributions: Charlene WHITE-CHRISTIAN, "Le kwéyol dans la didactique du français à la Dominique" (pp. 103-125); Antheia CADETTE-BLASSE et Marie GRANGEON-MAZAT, "L'enseignement du français à Sainte-Lucie" (pp. 127-129); Juliette FACTUM-SAINTON, "Réflexions pour une didactique adaptée dans l'enseignement du français (Guadeloupe)" (pp. 131-147); Robert NAZAIRE, "L'enseignement du français dans le primaire à la Martinique" (pp. 149-165); Emmanuella RATTIER, "Didactique du français en Guyane" (pp. 167-170); Évelyne ADE-

LIN, "La convergence avec le français. Quel créole de référence à la Réunion?" (pp. 171-183); Magally CONSTANT, "Le Master FLE en Haïti. Délocalisation ou transplantation?" (pp. 185-207); Didier DE ROBILLARD, "Rapport de mission au National Institute of Education des Seychelles" (pp. 209-236); Jimmy HARMON, "Réaliser l'intégration du kreol Morisien dans l'école à l'île Maurice" (pp. 237-241).

Irene FINOTTI